

Une plateforme pour créer son entreprise en confiance

En Pays d'Arles, les jeunes créateurs bénéficient d'aides financières et de soutien. Précieux

Le statut d'association de la "Pays d'Arles initiative locale" (PAIL) n'exclut pas son professionnalisme. La plateforme arlésienne aide depuis 1998 les demandeurs d'emploi ou les porteurs de projets à créer ou reprendre une entreprise. Et ici, tous les bénévoles sont d'anciens acteurs économiques qui mettent leurs connaissances et leurs compétences au service du territoire et de ses entrepreneurs, créateurs ou repreneurs de sociétés. Son assemblée générale présidée par Pierre Benkemoun et dirigée par Eric Juan a été une fois encore l'occasion de le vérifier. La structure est professionnelle encore par la qualité de ses salariés, qui tous ont une mission bien déterminée qui leur permet de couvrir le secteur dont ils ont la charge, d'aider efficacement un public constitué la plupart du temps de jeunes chômeurs désireux de créer leur propre emploi, qu'ils vont informer et chercher sur le terrain, de les aider au montage de leurs dossiers, d'en assurer le suivi et l'accompagnement. L'action des salariés de la PAIL est d'autant plus nécessaire et profitable en cette période économiquement difficile pour la nation sûrement, pour le Pays d'Arles en particulier.



Avec la "Pays d'Arles initiative locale", Michel Guigou et Roland d'Hauteville mettent bénévolement leurs compétences au service des jeunes créateurs d'entreprise.

/ PHOTO M.BC.

Du microcrédit au prêt d'honneur

La PAIL fait partie du réseau national France Initiative qui, depuis 25 ans participe à la revitalisation de territoires touchés par des crises économiques successives aussi bien dans le domaine industriel et urbain que dans le

monde rural ou les quartiers sensibles.

Grâce à l'attribution de micro-crédits professionnels reposant sur la gratuité, le "prêt d'honneur", la confiance et la solidarité, elle permet, souvent, à de jeunes entrepreneurs de reprendre pied dans la vie active. Il s'agit

d'un véritable modèle qui a pour but de rendre l'économie de marché accessible au plus grand nombre.

Son efficacité sur les territoires qu'il couvre explique qu'aujourd'hui il s'exporte ailleurs comme au Burkina Faso, la Roumanie ou le Maroc. On

L'ASSO EN CHIFFRES

La Pays d'Arles initiative locale comptait en 2010 :

- 5 salariés permanents,
- une cinquantaine de bénévoles travaillant sur les projets,
- 38 projets de création/reprise d'entreprises validés,
- 70 emplois créés ou maintenus,
- 316 500 € de prêt d'honneur engagés
- 214 450 € de prêts "Nacre" engagés
- 84 % de taux de couplage bancaire (crédit complémentaire accordé par les banques)
- 4,87 d'effet de levier bancaire (pour 1 € prêté par la Pail, les banques ont prêté 4,87 €)
- 81 % de taux de pérennité à 3 ans des entreprises soutenues
- 45 % des entrepreneurs sont des créatrices.

imagine bien que c'est dans les périodes les plus difficiles que se déploient plus largement encore les interventions d'une telle structure.

M. BOSCH

PAIL, ZI Nord - Village d'entreprises, 1, rue Copernic, à Arles. ☎ 04 90 96 95 82. www.pail.fr

LE SERVICE "D'AMORÇAGE"

Un coup de pouce aux créations d'activité

Le service d'amorçage assuré par Audrey Magnin depuis 2008 est le fruit d'un partenariat entre l'ACCM, la ville d'Arles, PAIL, la caisse des Dépôts et consignations, l'État, le Conseil régional et le Département.

Il a été mis en place pour encourager l'émergence de projets de création d'activités portés par des publics issus de territoires prioritaires.

Des permanences sont assurées au siège mais aussi dans les quartiers sensibles pour non seulement aider à la réalisation d'un projet, mais aussi pour y inciter ou pour orienter vers les structures d'accompagnement adaptées à chaque cas.

SES MISSIONS

La PAIL distribue les fonds octroyés par les différentes institutions territoriales, ainsi que le fonds social européen qui soutient un programme d'appui au développement de la jeune entreprise. Elle gère certains dispositifs (Nacre) mis en place pour soutenir la création ou la reprise d'entreprise et travaille en partenariat avec d'autres structures aux objectifs similaires, les chambres consulaires du territoire ainsi que les banques.

LE SERVICE RELATION ENTREPRISE

Un trait d'union avec les demandeurs d'emploi

Le service relation entreprise est assuré par Muriel Astolfi détachée à la plate-forme par le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi). Ce service est cofinancé par l'État, le Fonds social européen, la Région, le Département, La Communauté d'agglomération et la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles. Il a pour but de développer une relation partenariale avec les entreprises, de faciliter la mise en relation et la construction des recrutements en présentant des candidatures et des solutions d'adaptation aux postes. Il vient en appui aux accompagnateurs à l'emploi du PLIE tout au long du parcours du demandeur d'emploi et aussi en fin de parcours.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Les finances seront passées au crible ce soir

Ce soir, il y a les heures bleues, avec au programme, une pièce de théâtre aux Thermes, des boutiques qui ferment tard (c'est encore les soldes !), des expositions, des concerts... Mais il y a au moins 45 Arlésiens qui n'en profiteront pas, à moins de ne débattre que (très) brièvement des 39 dossiers présentés dès 18h, au vote du conseil municipal.

Et c'est peu probable, car il y a notamment, même si ce n'est soumis à quelque vote ou approbation, la note habituelle de la Chambre régionale des comptes, qui épluche dans toutes les communes, les finances. Du petit-lait, en général, pour l'opposition voire, pour le Parti socialiste, même si, l'institution ne fait pas état de fautes ou d'erreurs majeures. Mais elle note tout de même (que) : "même si les marges de fiscalité des ménages sont dynamiques, la commune ne dispose pas de marges de manœuvre en matière de recettes fiscales, les taux de fiscalité étant supérieur à la moyenne des communes de même strate, et le potentiel fiscal étant en revanche, inférieur".

En clair, la ville n'est toujours pas riche. Ce n'est pas un scoop. Mais cela ouvre un tapis royal, pour le regretter. Ou se demander si, pour rétablir le déséquilibre entre recettes et dépenses, il ne faut pas aussi, savoir faire des choix dans le budget.

Cela dit, d'autres dossiers attendent les élus, notamment en termes d'urbanisme à Mas-Thibert et là aussi, il devrait y avoir débat. De façon plus enthousiasmante, il sera enfin question de la restauration de Saint-Trophime et du mécénat de l'Ordre de Malte pour restaurer l'escalier médiéval du Musée Réattu. Ce n'est pas grand-chose, mais c'est aussi, une... richesse de la ville d'Arles.